

«Maintenant, il faut que la collecte de signatures commence»

Bien qu'il n'ait aucune expérience en la matière, le Collectif Beau-Lieu assume la présidence du comité «Non à Taoua»

Alain Détraz

C'est la tête du Collectif Beau-Lieu qui assure la présidence du comité «Non à Taoua». Il regroupe les oppositions à ce projet de tour de 85 mètres qui pourrait s'installer sur le front est du Centre lausannois de congrès et d'expositions. D'ici quelques semaines, le collectif aura pour tâche de coordonner la récolte de quelque 8300 signatures afin que les Lausannois puissent dire s'ils veulent d'un tel projet immobilier. Enseignant au Gymnase de Chamblandes, Laurent Marmier est l'un des deux coprésidents de ce mouvement de contestation qui prétend défendre «un environnement de qualité».

Tous les partis lausannois, à l'exception du PS et du PLR, soutiennent la tenue d'un vote populaire sur le projet Taoua (24 heures d'hier). C'est pourtant une association de citoyens qui se retrouve à la tête du comité référendaire. «Mais quel parti aurait pu assumer ce rôle?» remarque Laurent Marmier. La diversité de ces groupes, qui vont d'une extrémité à l'autre de l'échiquier politique, nécessitait une présidence sans couleur politique.

Président du Collectif Beau-Lieu depuis le mois de juin, ce prof d'allemand de 53 ans a accepté cette responsabilité. «Mais il



GÉRALD BOSSHARD

C'est juste derrière Laurent Marmier, coprésident du comité «Non à Taoua», que pourrait s'ériger la tour. GÉRALD BOSSHARD

n'était pas question que je le fasse seul!» Il la partage donc avec Christine Theuman, 34 ans, active dans le milieu de la communication. Tous deux l'admettent sans ambages, ils n'ont aucune expérience du lancement d'un référendum.

Laurent Marmier a tout de même un peu de vécu dans le monde politique. Ancien élu so-

cialiste au Conseil communal, il a quitté le parti il y a quelques années. Le soutien assumé des socialistes à la tour Taoua ne fait que renforcer sa décision. «Je reste avec mes idées de gauche, mais le projet Taoua est digne des pires années du radicalisme où l'on construisait n'importe quoi», lance-t-il, en prenant pour exemple les tours de Valmont ou la

place de la Riponne. Ironie du sort, le municipal Grégoire Junod était l'un de ses élèves - «brillant» - au gymnase. Pas de quoi attendre le prof vis-à-vis de son ancien parti, dont il se demande s'il n'a pas «perdu son âme» après plus de vingt ans au pouvoir.

L'appui des partis

Laurent Marmier avait milité pour la préservation de la salle Métropole, menacée au milieu des années 1990. Il se défend toutefois de tout conservatisme: «Je pense simplement que le projet Taoua altérerait durablement le paysage lausannois.» Le Collectif Beau-Lieu qu'il préside est, lui, né de quelque 400 signatures récoltées contre la tour, en 2010. «Toutes ne sont pas lausannoises, admet-il. Mais dire, comme cela a été fait, que les habitants du quartier sont favorables à Taoua est faux.»

Son manque d'expérience, Laurent Marmier va le combler grâce à l'appui des partis. Les Verts se sont déjà montrés très actifs. «Et le métier de l'UDC Claude-Alain Voiblet nous est très précieux», ajoute le coprésident du comité «Non à Taoua». Il piaffe d'impatience: «Maintenant, il faut que la collecte de signature commence.»

En attendant le feu vert du Conseil d'Etat et la validation du formulaire de récolte de signatures par la Municipalité lausannoise, le comité élabore des plans de bataille. Quadrillage de la ville, création d'équipes de collecte et autres travaux de coordination sont en cours.

Notre dossier consacré à la tour sur taoua.24heures.ch

Opposants en route pour le TF

● Il n'y a pas qu'au travers des urnes que la résistance contre la tour Taoua s'organise. La justice aura aussi son mot à dire. Propriétaire d'un immeuble voisin de Beaulieu, Yves Krähenbühl n'y va pas par quatre chemins. «Nous sommes décidés à aller jusqu'au Tribunal fédéral», affirme-t-il.

Il figure au nombre des 467 oppositions et interventions adressées à l'encontre du projet. Celles-ci ont été levées par le Conseil communal, le 24 septembre dernier. Yves Krähenbühl compte faire recours contre cette décision mais espère bien regrouper les opposants dans une démarche commune. «Dans ce genre de démarches, les frais sont élevés», indique-t-il.

Aussi, le propriétaire a-t-il créé un site internet afin de fédérer les ressources. Sans détour, il propose à ses visiteurs de faire un don pour cette cause. Selon le propriétaire, plusieurs opposants ont déjà fait part de leur intérêt. «Nous allons demander plusieurs avis de droit», explique Yves Krähenbühl, conscient que la procédure sera longue.

www.recours-contre-tour.ch